

Communiqué de presse

Mardi 7 juin 2022

ABA Technology signe une convention d'adhésion au programme DATA-TIKA de la CNDP

Rabat- 07/06/2022 – ABA Technology et La CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à Caractère Personnel) ont signé, ce mardi 7 juin 2022 dans les locaux de la CNDP, une convention de partenariat d'adhésion au programme DATA-TIKA.

Ce partenariat, pour une durée de quatre (04) années, vise à accompagner la mise en conformité de ABA Technology et de son écosystème en matière de protection des données à caractère personnel.

Signée par M. Mohamed BENOUDA, Président de ABA Technology, et M. Omar SEGTHROUCHNI, Président de la CNDP, cette convention formalise l'adhésion de ABA Technology au programme « DATA-TIKA » mis en place par la CNDP le 9 juillet 2020 dans le but de protéger le citoyen marocain au sein de l'écosystème numérique et de renforcer les mesures de protection des données à caractère personnel.

Il s'agit de la première convention DATA-TIKA dans le domaine de l'IoT, fournisseur principal à l'avenir de Données à Caractère Personnel. L'objectif est d'œuvrer ensemble pour formuler des recommandations et propositions axées sur la confiance numérique et l'internet des objets (IoT). A travers DATA-TIKA, ABA Technology s'engage à intégrer la protection des données à caractère personnel dans l'ensemble de ses projets, et d'en faire la promotion en tant qu'élément central nécessaire à la confiance numérique et au développement technologique.

Pour ce faire, ce partenariat porte sur trois volets stratégiques :

Volet 1 : Renforcement de la conformité à la loi 09-08

- Accompagner ABA Technology dans le processus de mise en conformité avec la loi 09-08 ;
- Organiser des sessions de formation des formateurs sur la protection des données à caractère personnel par la CNDP ;

- Donner un accès pilote à l'application en ligne de dématérialisation des notifications à la CNDP.

Volet 2 : Inversion du paradigme et projets de ABA Technology liés à la DATA

- Réaliser des ateliers et brainstormings sur les usages de données (et en particulier, sur les données à caractère personnel) tels qu'envisagés ou souhaités par ABA Technology et son écosystème dans le cadre de ses développements métiers et stratégies futures ;
- Identifier les différentes problématiques d'ABA Technology liées à la protection des données à caractère personnel :
 - ✓ Architectures IoT et RGPD ;
 - ✓ Génération des données (capteurs, gateways, connectivité) ;
 - ✓ Hébergement des données (cloud, edge) ;
 - ✓ Classification des données (anonymisation) ;
 - ✓ Transformation des données (algorithmes) ;
 - ✓ Valorisation des données (services).

Volet 3 : Alimentation des lignes directrices pour les briques de confiance

- Formaliser des conclusions identifiées au sein des volets 1 ou 2 afin d'alimenter, une réflexion transverse, multipartenaires et multi-adhérents, devant aboutir à la production de préconisations sur les briques de confiance au service de différents usages pouvant être spécifiques à l'écosystème ABA Technology par exemple :
 - Mobilité : véhicules connectés (GPS, e-logistique) ;
 - Medtech : télémédecine, home care, médecine du travail, bien-être ;
 - Bâtiment intelligent : contrôle d'accès, contrôle de présence, vidéo-sécurité ;
 - Ville intelligente : mobilier urbain ou espace public connecté ;
 - Agriculture de précision (drones) ;
 - Industrie 4.0 : supply chain connectée, maintenance prédictive.



A propos de ABA Technology :

ABA Technology se positionne en tant que co-constructeur de grandes transformations disruptives – une galaxie technologique – avec comme mission de contribuer au développement des nations plus connectées, durables et résilientes par la puissance de l'électronique, du numérique et du life science.

Retrouvez toutes les actualités de ABA Technology sur : <https://aba.technology/mnt.html>

A propos de la CNDP :

La protection de la vie privée, au Maroc, est consacrée par l'article 24 de la Constitution du Royaume :
« Toute personne a droit à la protection de sa vie privée. ... »

La CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel) a été créée par le Dahir n° 1-09-15 du 22 safar 1430 (18 février 2009) portant promulgation de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. (BO n° 5714 du 05/03/2009).

Retrouvez toutes les actualités de la CNDP sur : www.cndp.ma

